

FLORE

EN RHÔNE-ALPES



FLORA N°3
FÉVRIER 2013

ÉDITO

PÔLE D'INFORMATION FLORE-HABITATS

La Région Rhône-Alpes, conformément à sa politique en faveur du patrimoine naturel délibérée le 20 juillet 2006, la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) dans le cadre de la démarche « Système d'information sur la nature et les paysages (SINP) » également lancée en 2006, et les Départements de Rhône-Alpes, ont initié dès 2007 la mise en œuvre d'un Pôle d'information flore-habitats puis d'un Pôle gestion des espaces naturels, premiers piliers d'un futur observatoire régional de la biodiversité.

Le Pôle d'information flore-habitats constitue la déclinaison régionale du SINP. Il a vocation à mutualiser et mettre à disposition les données publiques existantes en Rhône-Alpes acquises par l'ensemble des acteurs de l'environnement volontaires. Les Conservatoires botaniques nationaux sont les opérateurs du Pôle et assurent les missions d'animation, de connaissance, de centralisation et de validation des données.

Au terme de 4 années consacrées à définir et partager ce projet, l'animer et construire sa gouvernance en le dotant d'une plateforme informatique d'échanges, le Pôle d'information flore-habitats (PIFH) officialise la mise en ligne de cette plateforme, outil de lien et de partage des 5 millions d'observations floristiques représentant le legs des CBN et des centaines de passionnés de la botanique qui œuvrent depuis 3 siècles sur le territoire régional. La Charte fondatrice du Pôle verra également la clôture de son chemin de signature par l'État, la Région et ses huit Départements, à l'occasion de la prochaine réunion des instances du Pôle le 12 février 2013.

La présente lettre Flore en Rhône-Alpes (Flora) présente le bilan d'étape de cette démarche régionale novatrice, pilotée par la Région et l'État avec le concours actif des nombreux acteurs régionaux de l'environnement. Qu'ils en soient vivement remerciés à l'occasion du lancement de cette nouvelle lettre d'information qui prend le relais de ses deux premiers numéros consacrés au bilan des connaissances des CBN sur la flore et les végétations régionales, et devient désormais notre lettre collective du Pôle d'information flore-habitats de Rhône-Alpes.

Lettre d'information partenariale du Pôle d'information flore-habitats

SOMMAIRE

- P. 2** Un réseau en extension
- P. 3** Au cœur de projets régionaux
- P. 4** La plateforme du Pôle
- P. 6** Une identité commune
- P. 7** Une instance régionale de référence
- P. 8** Actualités du Pôle

EXTENSION DU RÉSEAU

DEPUIS 2008, LE RÉSEAU DU PÔLE S'EST DÉVELOPPÉ À TRAVERS SES MEMBRES FONDATEURS, SES OPÉRATEURS ET SES ADHÉRENTS

Instance partenariale de concertation, le Pôle permet de tisser et de renforcer des liens entre les acteurs volontaires. Ce réseau, dont l'animation a été confiée aux deux Conservatoires botaniques nationaux alpin (CBNA) et du Massif central (CBNMC), qualifiés d'opérateurs, concrétise avant tout, les volontés conjointes de la Région Rhône-Alpes, de l'État et des huit Départements, tous signataires de sa Charte. Ces membres constituent le cœur même du Comité de pilotage du Pôle, renforcé par les invités : le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN), les Agences de l'eau Loire-Bretagne et Rhône-Méditerranée-Corse et les opérateurs des autres Pôles.

Cœur de la démarche, le réseau des adhérents alimente quant à lui la plateforme en données botaniques et participe aux réflexions régionales, via des forums en ligne et des réunions de son comité de suivi.

À ce jour, se sont tenus quatre comités de suivi et cinq comités de pilotage, et un prochain comité (suivi et pilotage) aura lieu le 12 février 2013.

Le Pôle d'information flore-habitats de Rhône-Alpes est aujourd'hui porteur ou associé à des projets régionaux tels que l'élaboration de la liste rouge des plantes vasculaires de Rhône-Alpes et celle des habitats.

L'adhésion au réseau repose sur une Charte fixant les principes de fonctionnement du Pôle, téléchargeable sur le portail d'information (www.pifh.fr). 25 partenaires forment l'avant-garde de ce réseau en pleine expansion dont les principaux représentants naturalistes régionaux. La mutualisation des données des adhérents permet aujourd'hui leur diffusion au travers du portail de recherche en ligne.



© Gilbert Billard / CBNA

DONNÉES

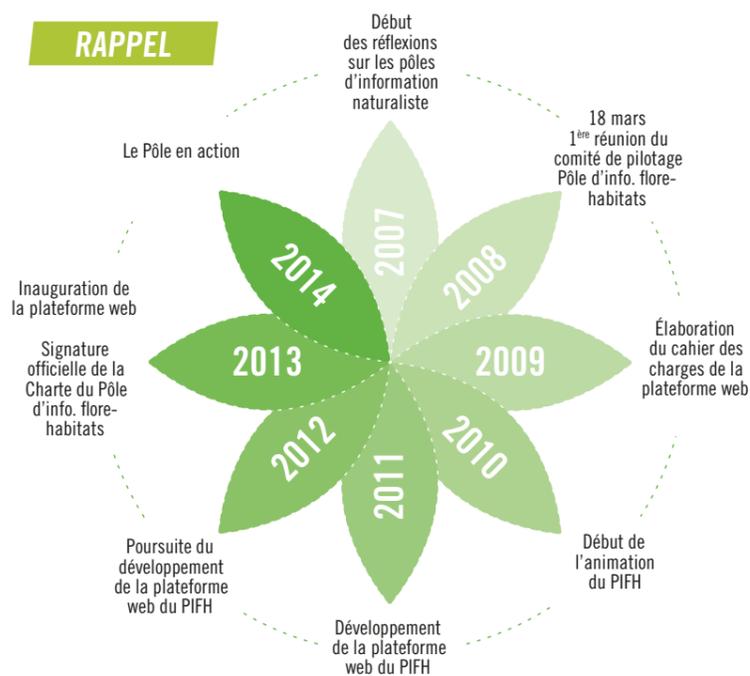
LE PIFH EN CHIFFRES...

- 24 ADHÉSIONS VALIDÉES, PLUSIEURS EN COURS OU PRÉVUES
- 4 RÉUNIONS DU COMITÉ DE SUIVI,
- 5 RÉUNIONS DU COMITÉ DE PILOTAGE
- 2 GROUPES DE TRAVAIL ACTIFS (FLORE ET HABITATS)
- 5 MILLIONS D'OBSERVATION
- 5 464 TAXONS

...ET EN FLEURS

À CE JOUR, LES DONNÉES CONCERNENT LA FLORE VASCULAIRE ET LA BRYOFLORE. À COURT ET MOYENS TERMES, LES DONNÉES SUR LA VÉGÉTATION ET LES HABITATS NATURELS, LA FONGE ET LICHENS SERONT INTÉGRÉES.

RAPPEL



LA GOUVERNANCE DU PÔLE

FONDATEURS

- Région Rhône-Alpes
- Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL)
- Département de l'Ain
- Département de l'Ardèche
- Département de la Drôme
- Département de l'Isère
- Département de la Loire
- Département du Rhône
- Département de la Haute-Savoie
- Département de la Savoie

OPÉRATEURS

- Conservatoire botanique national alpin
- Conservatoire botanique national du Massif central

ADHÉRENTS

- Association Bugey nature
- Association nature Nord Isère Lo Parvi
- Association pour la connaissance de la flore du Jura
- Conservatoire des espaces naturels de Rhône-Alpes (CEN Rhône-Alpes), CEN Isère (AVENIR), CEN Savoie
- Conservatoire d'espace littoral et des rivages lacustres
- Centre de recherche sur les écosystèmes d'altitude (CREA)
- Fédération mycologique et botanique Dauphiné-Savoie (FMBDS)
- FRAPNA Région, Sections FRAPNA : Ain, Rhône, Ardèche, Savoie
- Gentiana Société botanique dauphinoise
- Office national de la chasse et de la faune Sauvage (ONCFS)
- Office national des forêts (ONF)
- Parc national des Écrins
- Parc national de la Vanoise
- Parc naturel régional de Chartreuse
- Parc naturel régional du Pilat
- Société botanique de l'Ardèche
- Syndicat de gestion des gorges de l'Ardèche
- Syndicat du Haut-Rhône
- Syndicat mixte du bassin versant de Séran

De nombreuses autres structures sont impliquées dans la démarche, leur adhésion est en cours d'examen ou est prévue prochainement



© Gilbert Billard / CBNA



UN PARTENAIRE IMPLIQUÉ : L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS

Un long travail de partenariat a été mené entre l'ONF, le CBN alpin et le CBN du Massif central depuis 10 ans qui œuvrent tous trois pour la connaissance et la préservation de la flore sauvage. La collaboration entre ces trois établissements est structurée dans une convention cadre signée le 18 mars 2011.

La création du Pôle d'information flore-habitats vient renforcer et simplifier les échanges entre ces trois partenaires. Ainsi, l'ONF est devenu adhérent au PIFH le 9 février 2012.

Depuis, un travail a été mené pour permettre d'échanger des données dans un format standard afin que les données contenues dans la Base de données naturalistes de l'ONF soient transférées dans le PIFH et vice versa. Ces échanges devraient représenter des volumes importants de données, l'ONF s'appuyant sur son réseau naturaliste national flore-habitats.

L'année 2013 marquera le début des échanges réels de données sous forme d'un flux bidirectionnel.

Ce partenariat est un exemple intéressant qui illustre l'intérêt de travailler ensemble pour mieux prendre en compte la biodiversité et donc mieux la protéger.

Témoignage de Lise Wlérick, Responsable Environnement Office national des forêts de Rhône-Alpes et Savoie.



© Gilbert Billard / CBNA

LE PÔLE, AU CŒUR DE PROJETS RÉGIONAUX

Le Pôle d'information flore-habitats a été initié pour préfigurer la démarche à mettre en place afin de répondre aux enjeux végétaux identifiés tant par la politique régionale de l'environnement que par la déclinaison rhône-alpine du SINP. Il ouvre ainsi la voie et s'articule avec le Pôle gestion des milieux naturels, dont la construction et l'animation sont confiées au Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes, et le Pôle faune en cours de préfiguration. Le Pôle d'information flore-habitats ne se réduit pas à un gestionnaire de données ; il est d'abord un réseau d'acteurs qui travaillent sur ces bases en lien avec les instances régionales et départementales, aux chantiers actuels de révision de la liste rouge de la flore vasculaire et d'élaboration de cette liste pour les végétations de Rhône-Alpes. En 2013 s'ouvre un nouveau chantier auquel le Pôle d'information flore-habitats prendra sa part : la préfiguration d'une stratégie régionale de préservation de la flore.

D'autres actions structurantes pourront à l'avenir faire appel aux Pôles, à partir du corps de données assemblées et de son expertise collective. La Trame verte et bleue pourra utilement y puiser, ainsi que les observatoires locaux et départementaux (observatoires centrés sur les inventaires de la biodiversité au sens large, ou sur la gestion comme dans le cas de l'Observatoire du fleuve Rhône). Ce sera également le cas du projet national de cartographie des végétations, CarHab, dont la mise en œuvre permet aujourd'hui de tester la méthodologie sur différents sites d'étude situés pour partie dans le Parc naturel régional du Pilat et dans le massif de Belledonne.

ACTEURS

L'OBSERVATOIRE DE LA BIODIVERSITÉ DE SAVOIE

UN EXEMPLE DE DÉMARCHE DÉPARTEMENTALE



L'Observatoire de la biodiversité de Savoie (OBS) est né d'une longue démarche de concertation et de construction collégiale initiée en novembre 2008, avec les principaux acteurs du patrimoine naturel de la Savoie. Son but était de favoriser les échanges de données sur la biodiversité, la valorisation collective de l'information et le développement de synergie entre acteurs, sans oublier la prise en compte des évolutions réglementaires européennes et démarches nationales en matière de publication et partage des données environnementales géographiques (directive Inspire, SINP...).

Le comité de pilotage réunit aujourd'hui 19 partenaires (associations de protection de la nature, établissements publics, État, Département...) ; tous signataires d'une Charte de partage de données. La plateforme internet a été inaugurée le 18 mai 2011 au Muséum d'histoire naturelle de Chambéry. Elle présente toutes les observations recueillies dans les bases de données des partenaires, soit plus de 500 000 et près de 5 000 espèces (faune et flore confondues).

Parmi ces partenaires, le Conservatoire botanique national alpin, qui gère déjà en lien avec le CPNS la base Flore de Savoie, a naturellement adhéré à l'Observatoire de la biodiversité de Savoie, en intégrant ainsi les articulations nécessaires avec le PIFH qu'il co-anime avec le Conservatoire botanique national du Massif central.

Pour compléter et organiser les échanges de données entre les deux démarches, il conviendra de préciser et valider le bon fonctionnement des principes en question : sur le plan technique et au niveau organisationnel (format de données, référentiels scientifiques et géographiques, fréquence des mises à jour de données, identification et gestion des doublons, cas des organismes adhérents aux deux chartes...). Des échanges supplémentaires devront avoir lieu pour approfondir les perspectives de collaboration pérenne entre les deux plateformes d'échanges qui se partagent un même territoire (la Savoie) et une même thématique de données (la flore et les habitats).

Marc Isenmann (CBNA) et Nicolas Mignot (CEN SAVOIE)

Voir également le site internet : <http://www.biodiversite-savoie.org>



PLATEFORME WEB

WEB

UN PROJET AMBITIEUX DÉVELOPPÉ PAR ÉTAPES

Initiée dès 2009 et confiée au CBN du Massif central, la plateforme web du PIFH s'est construite via un cahier des charges validé par les acteurs associés à la démarche. Plusieurs partenaires (ASTERS, CPNS, Gentiana) ont participé à sa phase de tests avec les deux CBN. Cette plateforme informatique voit aujourd'hui le jour sous sa première version finalisée. Le travail est issu d'un partenariat avec Mémoris, un prestataire informatique spécialisé dans la création de portails d'information géographique. Des développements supplémentaires au projet initial ont d'ores et déjà été apportés au cours de l'année 2012, afin de

rendre l'outil plus performant sous certains aspects ergonomiques et fonctionnels. Par ailleurs, la société Mémoris travaille en partenariat pérenne avec les opérateurs pour assurer la maintenance corrective de l'outil. Le Centre régional de recherche en informatique (CRRRI, Université de Clermont-Ferrand) a été choisi pour héberger le site internet, suite d'un partenariat déjà existant entre cette université et le CBN Massif central.



UNE PLATEFORME EN DEUX PARTIES

Le site internet se présente en deux briques :

- une partie générale, véritable centre de ressources en téléchargement libre ;
- le portail d'information, partie principale du site, qui permet aux utilisateurs d'effectuer des recherches en fonction de différents critères : recherche par plante, par site, par thème...

“ À terme, 3 000 monographies seront disponibles pour le grand public ”

Des monographies d'espèces (1 300 espèces actuellement et 3 000 à terme) accompagnées d'une cartographie régionale à la maille ou à la commune sont disponibles pour le grand public. Pour les adhérents, une cartographie réalisée à partir d'une technologie MapServer et Chinook, où l'utilisateur peut lire les données géolocalisées sur les départements compris dans son territoire d'intervention, est accessible.

Un contingent de 5 millions de données a été mis en ligne lors de la phase initiale de lancement, grâce au travail des Conservatoires opérateurs et au concours des adhérents du Pôle. Les opérateurs sont garants de la qualité des données mutualisées dans la base, qui ne sont intégrées qu'après validation.

Un format standard de données (format national des CBN) et le référentiel taxonomique et nomenclatural national TAXREF, aujourd'hui disponible dans sa version 5, sont utilisés dans le cadre du Pôle d'information flore-habitats.

L'association iséroise Gentiana, le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie et ASTERS ont fourni un appui technique en testant les fonctionnalités offertes par la plateforme.

IDENTITÉ GRAPHIQUE

L'ELLIPSE, FORME COMMUNE AUX TROIS PÔLES

Le projet de Pôle d'information flore-habitats s'inscrit dans un cadre plus global d'Observatoire de la biodiversité en Rhône-Alpes, qui comprendra à terme les deux autres Pôles faune et gestion des milieux naturels. Dans cette optique, la réflexion sur la création d'une charte graphique pour le Pôle d'information flore-habitats s'est inscrite dans cette démarche plus générale, afin de proposer un standard graphique commun aux trois Pôles. Ce projet, initié au printemps 2012 par le lancement d'un marché, a aujourd'hui abouti par l'intermédiaire de Graphéine, une société spécialisée dans le design graphique.

Le concept général, recherché par les partenaires financeurs et opérateurs des deux Pôles, consistait à poser une identité visuelle variable et adaptable aux thématiques des Pôles. Chacun des trois Pôles est représenté par une forme de base, l'ellipse, dont les agencements permettent de symboliser les thèmes des trois Pôles. La création d'une identité, à la fois spécifique et partagée, pour chacun des Pôles permet de leur donner sens et de les distinguer des opérateurs qui assurent l'animation.

La combinaison des trois types d'ellipses évoquant les trois Pôles, confère au logotype de l'observatoire une forme de paysage varié.

Cette charte graphique a été intégrée aux éléments de communication relatifs au Pôle d'information flore-habitats et à la plateforme internet.



L'ELLIPSE EST L'ÉLÉMENT DE BASE DE L'IDENTITÉ VISUELLE

Cette identité visuelle prend son point de départ dans une forme d'ellipse. En effet, cette forme géométrique très simple permet de suggérer l'ensemble des composantes de la biodiversité... tour à tour, seule ou multipliée, cette ellipse devient un œil, une fleur, une feuille, un banc de poissons, une trace de chevreuil...

En utilisant l'ellipse comme éléments de base de cette identité, il s'agit d'éviter toute forme de représentation figurative de la biodiversité. Seules la composition et la couleur de ces ellipses doivent suggérer la biodiversité.

EXPERTISE

UNE INSTANCE DE RÉFÉRENCE, ANIMATRICE DES EXPERTISES RÉGIONALES

Le Pôle d'information flore-habitats s'affiche désormais comme l'instance régionale d'expertise de la botanique, en réunissant par le biais de groupes de travail un collectif d'experts, issus des organismes et des spécialistes individuels adhérents au Pôle, et animé par les deux CBN.

Les sujets relatifs à la flore sont traités lors de séances séparées des thématiques plus spécifiques aux habitats et aux végétations. Le groupe de travail sur la flore, qui s'est réuni à trois reprises, a participé à la démarche de création de la liste rouge de la flore rhônalpine, dont la validation a été prononcée en séance par le CSRPN le 28 Juin 2012, après un premier avis rendu par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

« Liste rouge : + de 524 taxons menacés »

Cette liste permet aujourd'hui de hiérarchiser l'ensemble des espèces de la flore régionale par l'intermédiaire d'une cotation établie selon la méthodologie de l'UICN. Les espèces dites menacées sont ainsi classées selon trois catégories : « en danger critique d'extinction », CR ; « en danger d'extinction », EN ; et « vulnérable », VU. 524 taxons ont été ainsi cotés parmi les 3477 taxons évalués de la flore régionale indigène.

Par ailleurs, une liste (plus restreinte) d'espèces jugées sensibles a été établie par ce même groupe, à partir du travail effectué sur les listes rouges. Cette liste permettra pour les espèces concernées de restreindre l'accès aux données géolocalisées quel que soit le statut de l'utilisateur (adhérent ou non). La méthodologie sera étudiée par le CSRPN.

En parallèle au groupe flore, deux réunions du groupe habitats se sont déjà tenues pour dégager les grandes lignes de construction du catalogue des végétations, des futures listes rouges et d'un guide méthodologique destiné à un plus large public. Un groupe de travail sera constitué courant 2013 pour initier une stratégie de conservation de la flore en Rhône-Alpes.



8 QUESTIONS AU PIFH...

Une partie de ces questions a été évoquée lors d'un entretien avec Jean-François Lopez (chargé de mission patrimoine naturels - attaché scientifique) et Geoffroy Langlois (chargé de mission SIG/TIC) du PNR du Massif des Bauges.



Qui sont les signataires de la Charte du Pôle ?

Les signataires de la Charte sont au nombre de douze : les membres fondateurs du PIFH (DREAL et Région Rhône-Alpes), les Conseils généraux des huit départements de Rhône-Alpes et les deux opérateurs (CBNA et CBNMC). Ils constituent le comité de pilotage du Pôle.

En parallèle, les adhérents font partie du comité de suivi. Toute structure œuvrant pour la connaissance et la préservation de la flore et des habitats régionaux peut être adhérente à la Charte du Pôle.

Pourquoi adhérer à la Charte du Pôle ?

En adhérant à cette Charte, la structure se réserve un accès permanent aux données diffusées par le Pôle, à l'échelle la plus fine possible (sauf cas des espèces sensibles). Toutes les données (données transmises par l'adhérent lui-même et par les autres adhérents au Pôle) bénéficient d'une validation par des experts. L'adhérent peut travailler avec des référentiels à jour transmis par le PIFH. La structure adhérente est alors en conformité avec les directives en vigueur.

En tant que structure adhérente, comment dois-je transmettre mes données au PIFH ?

Il est possible d'utiliser la saisie en ligne ou l'envoi direct vers les CBN. Quatre informations sont obligatoires pour que la donnée puisse être prise en compte : auteur de la donnée (QUI), nom du taxon (QUOI), date du relevé (QUAND), localisation du relevé (OÙ). Toutes les données réinjectées dans le Pôle sont transposées dans le format standard de données (format standard national). Dans tous les cas, le schéma d'intégration des données est le suivant :

- Données envoyées au PIFH (courriel, FTP, CD-ROM, clé USB, disque dur, documents)
- Données saisies en ligne (à venir)

CBNA - CBNMC : validation

PIFH

Quels référentiels dois-je utiliser pour que mes données soient compatibles avec le Pôle ?

Le PIFH s'engage à fournir les référentiels nécessaires aux structures adhérentes (actuellement TAXREF dans sa version 5 et Lambert 93).

Comment rediffuser les données en restant cohérent avec les engagements induits par l'adhésion à la Charte ?

Un adhérent à la Charte garantit que les données auxquelles il aura accès seront exclusivement réservées à ses missions de connaissance, d'information et de préservation de la flore et des habitats, ou d'atténuation des impacts environnementaux d'aménagements autorisés par les règles en vigueur.

Il peut diffuser les données dans ses outils de synthèse en respectant les échelles de diffusion précisées dans la Charte du Pôle.

Un bureau d'études commandité par une commune pour une étude précise aura-t-il accès aux données ?

Cette situation est prévue dans la Charte. Le bureau d'étude correspond alors à un «acteur commandité par une autorité publique» (cf. Annexe 3 de la Charte du Pôle). Il aura accès aux données précises (sauf cas des espèces sensibles) pour un secteur géographique et une durée définis.

En tant que structure non adhérente au PIFH, puis-je transmettre des données ?

Oui, il est possible de transmettre des données. Les non adhérents demandeurs de données doivent reverser leurs propres données originales de l'étude en cause.

Je suis bénévole amateur, rattaché à aucune structure adhérente, puis-je adhérer à la Charte du Pôle ?

La Charte prévoit qu'à titre individuel, des personnes expertes dans la connaissance et la préservation de la flore régionale puissent être adhérentes. Toutefois, l'objectif premier du Pôle est de fédérer des structures.

ACTUS

UNE ANNÉE 2013 DÉTERMINANTE

L'année 2013 marquera le début des échanges de données entre le Pôle et les structures adhérentes. Le Pôle entrera dans sa phase opérationnelle après quatre ans de préparation et de concertation.

INTÉGRATION DE NOUVELLES DONNÉES

Les données correspondantes à la bryoflore de Rhône-Alpes seront intégrées dans le Pôle. En 2013, la réflexion sur l'intégration des données de végétation et d'habitats se poursuivra. En parallèle, une réflexion sera menée afin d'intégrer les données de la fonge et des lichens.

DES ADHÉSIONS EN COURS

Les Parcs naturels régionaux des Bauges, du Vercors et du Haut-Jura, des Réserves naturelles ont émis le souhait d'adhérer au Pôle... Des renforts appréciés pour notre réseau en développement. N'hésitez pas à les rejoindre !

UNE NOUVELLE RECRUE

Ornella Kristo, ingénieur agronome de formation, a pris la suite de Jonathan Hareng, parti vers de nouvelles aventures dans des contrées lointaines... Vous pouvez joindre notre nouvelle chargée de mission qui se fera un plaisir de répondre à vos demandes.

Courriel : o.kristo@cbn-alpin.fr
Téléphone : 04 79 26 65 75

PÔLE D'INFORMATION FLORE-HABITATS

148 rue Pasteur - 73000 Chambéry

T 00 33 (0)4 79 26 65 75

P 00 33 (0)6 45 58 78 09

M o.kristo@cbn-alpin.fr

www.pifh.fr

Cette lettre d'information est éditée dans le cadre de l'animation du Pôle d'information flore-habitats confiée aux Conservatoires botaniques nationaux alpin et du Massif central par la Région Rhône-Alpes et la DREAL Rhône-Alpes.

Directeurs de la publication : Vincent Boulet et Pascal Chondroyannis • Rédacteurs en chef : Ornella Kristo, Jonathan Hareng • Comité de lecture : Luisa Alzate, Sophie Bissuel, Jean-Luc Carrio, Mylène Marie, Laurence Thuillier, Candice Winter • Conception graphique : Stéphane Perera • Date de parution : Février 2013.



Rhône-Alpes Région